

N/Référence: DG/SG/DPS/DRH03/2022 Casablanca, le 1 5 MARS 2022

DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP, visé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 19 novembre 2012, tel que modifié et complété ;
- Vu les nécessités de service :
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER:

L'ouverture d'un appel à candidature pour le poste de Directeur Etudes et Réalisations.

ARTICLE DEUX: MISSIONS DU CANDIDAT

Les principales missions du Directeur seront de :

- Mettre en œuvre la politique de développement des infrastructures et équipements ;
- Assurer la réalisation des infrastructures et équipements dans les meilleures conditions de coût, qualité et délais afin de permettre leur fonctionnement en cohérence avec les performances requises et dans un cadre économique et contractuel efficace;
- Evaluer les coûts de financement des projets d'infrastructures et d'acquisition des équipements en concertation avec le Directeur du Pôle ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme de construction ou de réhabilitation des infrastructures ;
- Gérer la relation avec les fournisseurs dans le respect des normes définies en matière de sous-traitance;
- Elaborer le budget de la Direction et en assurer le suivi ;
- Mener une politique cohérente et efficace en matière de suivi, de contrôle des réalisations de toutes les installations entrant dans son champ d'action ;
- Assurer l'encadrement, l'assistance et l'évaluation des collaborateurs sous sa responsabilité et contribuer au développement de leurs compétences.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.



ARTICLE TROIS: PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE / CDI	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE /STATUTAIRE
 Etre de nationalité marocaine; Etre titulaire d'un Diplôme d'ingénieur d'Etat ou équivalent; Avoir une expérience minimale de 8 ans (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dans le domaine du bâtiment et/ou génie civil, dont 4 années au moins dans un poste de responsabilité. 	 Etre classé à l'échelle 11 au moins; Etre titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus; Avoir une expérience de 8 années au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dont 4 années dans un poste de responsabilité à l'ONP au rang de Chef de Division au minimum. Une expérience dans le domaine du bâtiment et/ou génie civil serait un atout.

ARTICLE QUATRE: DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé;
- Lettre de motivation (précisant le poste à pourvoir);
- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence);
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action pour la gestion de la Direction.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ: MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Envoyer leurs dossiers de candidature (scanné et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://196.12.229.172/RH_ONP/) constitués des pièces de l'article 4;
- Déposer leurs dossiers de candidature au bureau d'ordre du siège de l'ONP, sis au 15 rue du Lieutenant Mahroud - B.P. 16243 - 20300 Casablanca. Les dossiers devront être mis dans des plis fermés précisant le poste à pourvoir.

Une commission procédera à une présélection des candidatures dont les profils répondent aux conditions énumérées dans cet avis. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour la suite du processus.

82